

**Pleslin
Trigavou**

Magazine d'Informations Municipales

Fête de la saucisse
Fête des Mégalithes



Sommaire

■	Mot du Maire	3
■	Conseils municipaux	4
■	Vie communale	7
■	État Civil	7
■	Calendrier des manifestations	11
■	Travaux	12
■	Urbanisme	16
■	Chais nous	17
■	Vie scolaire	20
■	Environnement	22
■	Vie associative	24
■	Culture	26
■	Dinan Agglomération	27
■	Patrimoine	28
■	Renseignements pratiques	32

La signature du protocole « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » a réuni les communes lauréates de l'appel à projet et leurs partenaires financiers et techniques à Launay le 8 juin 2018.

Dominique RAMARD Président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF)

Laurence FORTIN Vice-Présidente de la Région Bretagne, en charge de l'aménagement du territoire.

Yves LE BRETON Préfet des Côtes d'Armor

Jean-Paul LEROY Maire de Pleslin Trigavou

Gil VAUQUELIN Directeur régional de la Caisse des Dépôts

Jérémy DAUPHIN Maire de Languédias

Dominique CONSILLE Sous-Préfète de Dinan

Alain JAN Vice-Président de Dinan Agglomération

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Octobre 2018



Emeline Salmon, championne de France de tir campagne

De famille trigavouaise et longtemps licenciée aux archers du Frémur, Emeline Salmon, désormais licenciée à Rennes a participé à Vaujany (Isère), les 14 et 15 juillet, au championnat de France de tir en campagne. Après avoir été en 2010 championne du Monde junior, Emeline remporte le titre de championne de France dans sa catégorie, bravo à elle !





Le Mot du Maire

Les travaux de redynamisation du centre-bourg se poursuivent.

La structure alimentaire qui nous manquait tant est aujourd'hui enfin opérationnelle. Les exploitants dynamisent ce commerce de proximité qui est devenu en quelques semaines un élément très fort d'une centralité qui va s'affirmer résolument avec les chantiers en cours et à venir.

La friche des anciens Chais de la Ville au Comte a presque disparu. Il reste à effectuer quelques travaux de dépollution du sol en profondeur.

La réflexion sur le futur écoquartier a commencé. Celle-ci doit anticiper la configuration du bourg de demain ; nous n'avons pas le droit de nous tromper. J'invite dès à présent la population à se sentir concernée par ce projet innovant dans le cadre d'une démarche participative.

Et puis, autre chantier délicat, c'est la restructuration de la rue Léon Pépin qui va se faire dans les prochaines semaines. Cette voie départementale de faible largeur est à partager entre piétons, cyclistes, automobilistes mais elle est aussi fréquentée par les camions et les engins agricoles de largeur conséquente. En outre il faut créer quelques places de stationnement en particulier pour l'accès aux commerces !

Quant à la bibliothèque, elle doit être restructurée en adaptant ses dimensions à une commune de 3 600 habitants pour une fonctionnalité de médiathèque répondant aux attentes et aux besoins des habitants.

Un comité de pilotage travaille sur ce sujet ; des réunions publiques de concertation seront organisées.

Enfin, et c'est essentiel, notre projet

culturel « la Ville se conte » se poursuit sur l'ensemble de la commune, pour donner une cohérence et un sens commun à toute cette revitalisation.

Le comité de pilotage réfléchit en ce moment à l'amélioration et la mise en valeur de la liaison entre nos deux bourgs.

Ces différents chantiers impactent notre vie communale. Nous vous invitons à être acteur de ces changements en participant aux réunions publiques qui seront organisées ces prochaines semaines.

Bien cordialement.

Jean Paul LEROY

Maire de Pleslin Trigavou

100^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Outre les articles « l'histoire, c'est aussi se souvenir », et « le rôle des femmes dans le conflit », une conférence de Jean-Paul Huet, officier en retraite, passionné d'histoire et auteur de nombreux ouvrages, sera donnée sur ce sujet le vendredi 9 novembre à 18 h salle Lesaichot, gratuit.

Les cérémonies commémoratives aux monuments aux morts de Trémereuc, Trigavou et Pleslin auront lieu le dimanche 11 novembre avec la participation des enfants des écoles.

Le rôle des femmes durant la guerre 1914-1918



CONFERENCE

PLESLIN-TRIGAVOU

Vendredi 9 novembre 2018

salle Lesaichot - 18 heures (entrée libre)





Les Conseils Municipaux

Conseil du 24.05.2018

1- Ecoquartier : préparation de la consultation du bureau d'étude

Un planning de consultation des bureaux d'études a été établi, permettant de lancer les travaux d'études. La consultation des habitants passera par une déambulation sur le site, plusieurs ateliers dont les thématiques sont à définir avec le bureau d'étude et une réunion publique en fin de processus. La totalité de l'étude s'étalera sur une période d'environ huit mois et doit aboutir à un rapport synthétique qui permettra à la commune soit d'intégrer ces dispositions dans un règlement de lotissement soit d'élaborer un cahier des charges en direction des futurs aménageurs ou promoteurs.

2- Rue Léon- Pépin : démarche participative et comité de pilotage

Les études pour la requalification de la rue Léon-Pépin sont lancées. L'objectif de cette mission d'études suivie de travaux en 2019, est de concevoir un aménagement pour connecter la rue commerçante de la commune au futur pôle de centralité, valoriser les devantures des commerces existants et à faire de la voie un espace partagé, sécurisé, accessible et intégrant tous les modes de déplacements et tous les usagers. Un atelier participatif a eu lieu en juin avec le bureau d'études où les participants ont pu livrer leurs attentes.

3- Rénovation/restructuration du groupe scolaire Georges-Hervé : marché de maîtrise d'œuvre

L'opération consiste en la rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé : travaux « lourds » sur le bâtiment principal, notamment mise aux normes (thermiques, d'accessibilité...), et sa restructuration (avec extensions possibles) pour l'accueil de sept classes. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à un million et la livraison du bâtiment prévue pour fin d'année 2019.

4- Acquisition de toilettes publiques automatiques place du cimetière

Considérant l'état des anciennes toilettes publiques du bourg situées près de la pharmacie, et souhaitant les remplacer par des toilettes automatiques à installer en bordure de la place du cimetière, trois entreprises ont été consultées. L'entreprise la mieux et la moins disante est Mobilier Urbain Beaujolais pour un coût de 24 682 € HT.

5- Aménagement d'espaces ludiques

Outre Riquamus, une aire de jeux sera aussi réalisée sur l'espace enrobé situé près du terrain de tennis et du plateau multisports de l'Orme. Les jeux existants seront déplacés sur un autre secteur de la commune. Les élus ont retenu l'offre de l'entreprise Meco pour un coût de 49 171 € HT.

6- Horaires de la Poste

Un courrier a été adressé par la Direction de la Poste sur les changements des usages individuels entraînant une baisse de fréquen-

tation du bureau de poste de Pleslin Trigavou. La Poste informe donc la commune du projet de fermeture du bureau de poste une journée par semaine ou deux demi-journées. Une décision que le conseil trouve très regrettable puisque celle-ci intervient alors que le projet de revitalisation du bourg entraînera probablement une hausse du taux de fréquentation, avec notamment l'ouverture du multiservices.

7- Subvention classes de découverte – centre nautique et projet de visite du château de Versailles

Une subvention de 622 € sera versée sur le compte coopérative scolaire de l'école publique Charles-Josselin, correspondant au financement d'un projet « visite du château de Versailles » pour les classes de CE2-CM1-CM2 ainsi qu'une subvention de 571 € correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal.

Conseil du 17.07.2018

La fin des temps d'activités périscolaires

La fin des temps d'activités périscolaires (TAP) va nécessiter une réorganisation des services périscolaires pour la rentrée prochaine. Une attention très forte sera portée sur le plan mercredi annoncé par le Gouvernement et la façon dont il sera traité au niveau intercommunal.

1- Redynamisation du centre bourg

• Dépollution/démolition de la friche

Dans le cadre des travaux de déconstruction du site des anciens chais de Pleslin Trigavou, des découvertes ont été faites suite au retrait des dalles et murs en béton des bâtiments en place entraînant des plus-values sur le marché et retard dans son exécution : canalisations enterrées et amiantées sous la dalle, deux cuves à fuel enterrées et non repérées initialement. Une de ces cuves était percée, ce qui implique une fuite d'hydrocarbure qui a certainement impactée les terres environnantes, les analyses de flancs et de fonds de fouilles qui seront réalisées suite au retrait de ces cuves confirmeront l'état de ces terres et le besoin ou non de les évacuer. Des débris de plaques amiantées en remblais de la partie haute du site ont également été découverts. Le chantier a été arrêté, il sera repris en septembre.

• Point Eco quartier

Des experts écoquartier sont venus sur site pour entamer le processus de validation de l'étape 2 du Label Ecoquartier. Sur conseil de nos partenaires et au vu du dossier de redynamisation présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), la commune postule en tant qu'Ecobourg. L'obtention de l'étape 2 du Label est conditionnée à la présentation du projet devant un jury. La commune est convoquée le 12 septembre prochain à Brest. Quant à la parcelle de 3 500 m² située à côté de l'école Saint-Joseph, elle est propriété de la SCCV le Pigeon Blanc. Le projet privé d'urbanisation n'aboutissant pas, la commune propose d'acquérir ce terrain

et, dans la mesure où cette parcelle est intégrée à la convention opérationnelle qui lie la commune à l'établissement public foncier (EPF), ce dernier a été sollicité pour savoir dans quelles conditions il pourrait se saisir de ce secteur pour le compte de la commune.

- **La ville se conte : Bilan de « Chais nous, le temps de la transmission »**

La manifestation du 16 juin « Chais Nous le temps de la transmission » a rassemblé plus de 1 000 personnes sur la journée dont 60 % étaient originaires de la commune de Pleslin-Trigavou. Une satisfaction générale a été ressentie de façon évidente au cours de cette journée qui a su rassembler des participants d'âges et d'origine très diverses. Il était important pour la commune et le lien entre les habitants de prendre le temps de se pencher sur son passé avant de faire disparaître un lieu emblématique de son patrimoine. Cette journée n'était qu'une étape de l'opération de la Ville se Conte destinée à éveiller dans la population curiosité et envie de s'investir dans le projet de redynamisation du bourg. Un web documentaire retraçant toutes les actions menées autour du projet de redynamisation sera disponible sur internet à la rentrée prochaine.

- **Extension de la Bibliothèque**

Après la visite des médiathèques de la Richardais et de Montfort sur Meu le 12 juillet dernier avec les membres du COFIL « la Ville se conte », la première réunion de lancement du projet se déroulera le jeudi 13 septembre en présence des représentants de la DRAC, de la Bibliothèque Départementale et de Dinan Agglomération.

- **Aménagement de la rue Léon-Pépin**

L'atelier participatif du 6 juin 2018 a permis aux utilisateurs de la voie d'exprimer leur point de vue. Si la participation permet de faciliter l'appropriation du projet et d'aboutir ensemble à un meilleur résultat, il est nécessaire de bien communiquer en aval pour ne pas laisser penser aux participants que tout est possible et confirmer que le projet final sera validé par les élus. Le bureau d'études a présenté les premières esquisses du projet le 19 juin. Les travaux commenceront en fin d'année et dureront au moins six mois, ce qui posera des problèmes dans la gestion des flux de véhicules. Une attention particulière sera portée aux commerces. L'effacement de réseaux a un coût résiduel pour la commune de 24 600 € pour le réseau électrique, de 12 000 € pour l'éclairage public et de 17 000 € pour le réseau téléphonique.

2- Voirie 2018

La tranche ferme : la voie communale (VC) Houillard ; la rue et impasse de Penthivière ; le chemin de la Ménardièrre ; la VC du Vieux-Moulin ; la VC du Chatelet ; la VC la Ville-Triez et la Ville-Tassetz. La tranche optionnelle : la VC de la Ville-Gauthier. La date prévisionnelle de commencement des travaux a été fixée au mois d'octobre 2018.

3- Motion pour l'ouverture d'une 7e classe au groupe scolaire Georges-Hervé à la rentrée de septembre 2018

A ce jour, 178 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre et cinq familles espèrent inscrire leur enfant pour la rentrée de janvier 2019. Le conseil a sollicité l'ouverture d'une classe supplémentaire

à la rentrée de septembre, une salle est disponible à l'école pour accueillir cette 7e classe.

4- Lancement de la consultation de prestataires pour la refonte du site internet

Les Communes de Langrolay-sur-Rance, Plouër-sur-Rance et Pleslin-Trigavou souhaitent au 1er janvier 2019 se doter d'un nouveau site internet ; l'outil actuel ne correspond plus vraiment aux attentes des communes concernées gestionnaires de l'outil, ni aux utilisateurs qu'ils soient internautes réguliers ou pas, locaux ou extra-locaux, jeunes ou moins jeunes... Par ailleurs, le site internet actuel a été conçu lorsque les communes faisaient encore partie de la Communauté de Communes Rance-Frémur (depuis le 1er janvier 2017, elles sont membres de Dinan Agglomération). Une consultation auprès de quelques entreprises locales a été lancée, la première réunion de travail avec le prestataire devrait avoir lieu la première quinzaine de septembre.

5-Point d'information aménagement : plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et Landes de Reine

Le potentiel en renouvellement urbain autorisé est établi aujourd'hui à 17 ha. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Dinan prévoit une consommation foncière d'ici 2030 réduite de moitié par rapport à la consommation précédente, une contrainte générée par une volonté de protection des terres agricoles. La surface d'extension en zone 1AU (secteur urbanisable sous condition d'un plan d'aménagement global) du PLU de Pleslin-Trigavou est d'environ 20 ha, ce qui signifie que 3 ha doivent revenir en zone agricole.

Pour ce qui est de l'aménagement des Landes de Reine, Dinan Agglomération a pris en compte la réalisation d'une première tranche opérationnelle comprenant les réalisations :

- d'une voie interne parallèle à la route départementale attenante, le vélodrome devenant totalement indépendant
- d'un terrain de Trial
- de sanitaires, d'un parking et de l'éclairage de l'anneau cycliste.
- Les travaux sont prévus en 2019.

6- Subventions

Pour la formation des apprentis, 45 € seront versés à l'Ifac Campus des métiers de Brest. Une subvention de 285,60 € sera versée à l'école publique Georges-Hervé correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal. Le hand-ball Beaussais Rance-Frémur organise un déplacement d'une semaine au Portugal pour participer à la Maïa Cup Handball avec l'équipe féminine – 13 ans. Quatre jeunes sont domiciliés sur la commune et concernés par ce déplacement. Accord pour une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Handball Beaussais Rance-Frémur.

Conseil du 25.09.2018

Message de GRDF : déploiement des compteurs communicants « Gaspar » à partir du 1^{er} octobre. Les habitants concernés seront prévenus par courrier, renseignements au 09 70 73 65 98

1- Redynamisation du centre bourg

Travaux d'extension de l'éclairage public.

Maîtrise d'œuvre : syndicat départemental d'énergie, coût total de l'opération 25 000 € HT, dont 15 000 € à charge de la commune.

La ville se conte.

Après la journée « Chais nous, le temps de la transmission » le comité de pilotage (Copil) poursuit son travail sur la 2e action à mettre en place, se concentrant sur le lien entre les deux bourgs.

Bibliothèque.

Première réunion du Copil, en présence de M. Dartiguenave de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de M. Vatan directeur de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor et de Mme Kerguiduff de Dinan Agglomération. Une nouvelle piste de financement, de l'ordre de 60 % est évoquée, des conseils donnés pour des visites et le recrutement d'un programmiste.

2- Restructuration extension du groupe scolaire Georges-Hervé

Une 1^{ère} esquisse a été présentée début juillet par le cabinet Bucaille Weiner. La 2e esquisse le sera début octobre avec une maquette

3 - Attribution de marchés

- Aménagement d'une liaison douce en bordure de la route dé-

partementale 2 : l'entreprise la mieux-disante est GNTP+ pour un montant de 31 826 € HT

- Voirie 2018 : Eurovia est la mieux-disante pour un montant de 152 856 € HT

Aménagement rue des Mares et de la Boutronnais : l'entreprise la mieux-disante est Fabien Marchand pour un montant de 77 010 € HT

- Refonte du site Internet : mutualisation avec Ploüer-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance. L'entreprise Créasit est retenue pour un montant de 5 271 € TTC.

4- Aménagement de la rue François-Mitterrand

Le marché initial était de 89 964 € HT, un avenant est accepté en plus value pour un montant de 2 307 € HT, soit un nouveau marché de 92 271 € HT.

5- Rétrocession des voies, trottoirs et réseaux

Conformément aux conventions de rétrocessions signées entre la commune et les lotisseurs, en considérant la conformité des travaux réalisés, le conseil municipal approuve à l'unanimité la transaction de rétrocession pour :

Le lotissement « la Boutronnais » (M. Goger)

Le lotissement « les jardins de Trébéfour » (M. Loyer LBI)

Le lotissement « les coteaux de l'Adria » (M. Michel)

6- Dinan Agglomération

Adoption à l'unanimité moins une voix de la modification des statuts et du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (Clecl). Le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2018 s'élève à 469 723 €.

La supérette a trouvé son rythme de croisière

Après plus de trois mois de fonctionnement, Edith et Olivier Depagne ont su capter une clientèle qui exprime, aujourd'hui, sa satisfaction d'avoir un commerce multi-services au centre bourg de Pleslin. Après la réalisation d'un parking et la mise en place de toilettes automatiques, il reste à réaliser l'éclairage aux abords des différents bâtiments. L'extension-restructuration de la bibliothèque viendra ensuite dans les prochains mois renforcer cette centralité synonyme d'attraction et donc de vie !



Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste

Confrontée à une diminution constante de la fréquentation de ses bureaux, la Direction de la Poste a décidé que le bureau de Pleslin serait, à partir du 1^{er} octobre, fermé le mercredi après-midi et le jeudi après-midi.

Les nouveaux horaires sont :

- **Lundi** : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h 30
- **Mardi** : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h 30
- **Mercredi** : 9 h – 12 h
- **Judi** : 9 h – 12 h
- **Vendredi** : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h 30
- **Samedi** : 9 h – 12 h



ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Lucas Missir	22, rue du Châtelet	23/12/2017
• Auguste Heuzé	18, rue des Mégalithes	10/01/2018
• Abby Chaignon	10, rue de l'Eglise	17/06/2018
• Maëlys Levrel	La Ville es Prévost	22/06/2018
• Léo Deparpe	2, rue Léon Pépin	29/06/2018
• Tyana Pen	69, La Boutronnais	08/07/2018
• Nora Poirot	54, La Rouxière	10/07/2018
• Nathan Glâtre	La Ville es Prévost	09/07/2018
• Axel Lempereur	2, L'Orme	25/07/2018
• Raphaël Briand	24, rue du Goëlo	26/07/2018
• Rafaël Dufeil	Le Vaugérier	30/07/2018
• Victoire Molitor	La Ville Rouxel	10/08/2018
• Lyà Lechevalier Verrier	9, la Détourbe	15/08/2018
• Guirec Le Didu	16, rue du Goëlo	27/08/2018
• Maria Le Naour	23, Le Bas Cana	03/09/2018
• Daphné Lebas	32, Le Bois Rolland	16/09/2018
• Linaya Champalaune	2, domaine de la Vallée	23/09/2018

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinois Trigavous.

MARIAGES

• Richard Le Mée et Christelle Lemoine	Le Vaugérier	09/06/2018
• Florent Bénicourt et Julie Inchingolo	27, route de Langrolay	23/06/2018
• Yohann Gaultier et Caroline Faou	28, Houillard	23/06/2018
• Benoît Bertron et Séverine Pinon	18, rue du Châtelet	30/06/2018
• Nicolas Blavette et Alicia Hervé	La Ville au Beau	07/07/2018
• David Loizance et Laétitia Guitton	14, Houillard	14/07/2018
• Kévin Koenigsaecker et Mary Cabon	32, route des Mégalithes	21/07/2018
• Olivier Huré et Maryse Peloté	28, rue Penthièvre	11/08/2018
• Thomas Lecorguillé et Claire Outil	3, chemin de la Ménardière	25/08/2018
• Mahmoud Ragheb et Marylou Ribet	13, rue du Poudouvre	22/09/2018

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

PACS

Aurélien Poulard et Christelle Minard	31, rue Léon Pépin	24/11/2017
David Gesto et Emilie Barbet	La Gorandière	31/01/2018
Christèle Revel et Vanessa Beaudouin	16, Houillard	23/02/2018
Jérôme Rebillard et Christelle Colin	2, rue du Mené	28/02/2018
Anthony Lesaignoux et Amandine Cadiou	21, rue de Penthièvre	16/03/2018
Antoine Aigu et Marie France Gourdaïs	40, rue François Mitterrand	30/03/2018
Guillaume Gémin et Aurore Lejolivet	9 bis, rue du Frémur	06/04/2018
Wilfried Chenu et Aurore Jourdain	14, chemin des Longues Raies	06/04/2018
Silvère Gauthier et Marine Kaltimbacher	48, La Bigotière	13/04/2018
Raymond Lê Ngoc Trung et Maud Robert	18, rue Jean Jaurès	04/05/2018
Bertrand Guillot et Sophie Leloroux	9, la Ville des Champs	13/06/2018
Willy Raitif et Anita Brindejont	La Détourbe	29/06/2018
Maël Chauvière et Julie Martin	Le Gray	10/08/2018
Stéphane Homo et Virginie Durand	32 ter, rue François Mitterrand	21/09/2018

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- **Pierre Rault** né le 30/09/1990 décédé le 09/06/2018 à Pleslin Trigavou
- **Pierre Le Moign** né le 08/07/1941 décédé le 18/06/2018 à Saint-Malo
- **Jeannine Ménard** née le 08/11/1929 décédée le 25/06/2018 à Meudon (92)
- **Ghislaine Guérin** née le 31/12/1925 décédée le 29/06/2018 à Dinan
- **Constant Leray** né le 26/06/1936 décédé le 5/07/2018 à Saint-Brieuc
- **Emilia Diveu** née Vaudelet le 03/06/1932 décédée le 24/07/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- **Léandre Perrot** né le 02/08/1924 décédé le 25/07/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- **Marie Mahé** née le 08/10/1914 décédée le 29/07/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- **Claude Farcy** né le 07/11/1939 décédé le 06/08/2018 à Pleslin Trigavou
- **Michel Gonnin** né le 6/11/1943 décédé le 14/08/2018 à Dinan
- **Rosalie Leclair** née Renault le 28/12/1918 décédée le 28/08/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- **Lucienne Girard** née Saujot le 14/07/1918 décédée le 10/09/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- **Raymond Renaux** né le 06/03/1935 décédé le 02/09/2018 à Dinan
- **Francine Chevalier** née Basset le 20/11/1923 décédée le 06/10/2018 à l'Ehpad Maurice Peigné

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Décès de nos doyennes



Marie Mahé, née le 8 octobre 1914, elle a travaillé toute sa vie à la ferme du Parc. Marie s'est éteinte à l'âge de 103 ans, le 29 juillet.



Lucienne Saujot, née le 14 juillet 1918, a fait carrière au magasin «Prin-temps» à Paris, elle est décédée dans sa 100^e année.

Un nouveau curé pour la paroisse de Ploubalay



Le Père Olivier Gravouille est le nouveau curé de la paroisse et il dispose d'un assistant, le Père Gaël de Bouteiller. Le Père Gravouille, né en Loire-Atlantique en 1972, a d'abord suivi une formation dans la vente et le marketing en milieu industriel. Après avoir rencontré le Seigneur à travers la foi de sa famille, de cer-

tains amis, et de témoins « rencontrés ici et là », il fait son séminaire à Rennes et est ordonné en juin 2006. Il fait également la rencontre d'une autre famille, celle du foyer de Charité de Tressaint, près de Dinan et devient membre de cette communauté en y collaborant comme prêtre par la prédication et l'accompagnement. Le Père Gravouille est nommé à mi-temps curé de Ploubalay. Son assistant est originaire du nord Finistère. Le Père de Bouteiller a reçu son appel au sacerdoce en terminale à Rennes où il a suivi sa scolarité. Ordonné voilà dix ans, il a essentiellement vécu son ministère en paroisse comme vicaire: cinq ans à Rennes sur la paroisse Saint-Hélier, cinq autres sur les paroisses de Dinard et de Pleurtuit. Depuis 2 ans, pour la communauté de l'Emmanuel, le Père accompagne également des jeunes étudiants ou jeunes professionnels pour les aider à discerner leur vocation sur plusieurs week-ends durant l'année.

Le dispositif « argent de poche » prend de l'ampleur



Après un 1^{er} essai lors des vacances de Pâques, le dispositif « argent de poche », destiné aux jeunes de 16 ans à 18 ans non révolus a pris un peu plus d'ampleur cet été, puisque pas moins de huit jeunes Pleslinois-Trigavouas y ont participé. Pour tous, l'argent gagné par les missions de trois heures n'est pas l'objectif principal de leur engagement : il s'agit plutôt pour eux d'être utiles. Et ils l'ont été : Armandine et Manon pour la mise à jour de la revue de presse ; Aymerick et Emma pour le rangement des commandes au grenier ainsi qu'à la cave, ou encore, pour Corentin, Gaëlig et Alexia, de se rendre utile au cimetière pour une session désherbage. La prochaine mission devrait avoir lieu pendant les vacances de février ;

Stationnement illicite des véhicules

La loi, mais plus encore le bon sens, impose des passages d'une largeur de 1,40 m sur les voies douces nouvellement créées afin que les personnes à mobilité réduite puissent également y circuler. Il est regrettable d'être obligé de rappeler que ces voies, ou encore les trottoirs, ne



sont pas des aires de stationnement. En effet, il n'est pas rare de constater que des voitures stationnent au milieu des voies douces, obligeant les personnes à mobilité réduite, les parents avec landau ou poussette à marcher sur la chaussée, parmi la circulation... Alors qu'un brin de civisme suffirait à rendre la vie plus facile à tous !

Toutes nos félicitations aux mariés !

Gisèle Lemoine et Jean-Baptiste Lelionnais se sont mariés en juillet 1947, et ont célébré leurs 71 années de mariage. La commune de Pleslin Trigavou a le plaisir de leur souhaiter de joyeuses noces d'ocre, et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour leurs noces de titane.

Fête de la saucisse, 1^{ère} édition : 1 400 visiteurs, une réussite !



Samedi 15 septembre, les organisateurs sont sur place à 8 h 30 pour monter les structures. Malgré l'ampleur du travail, tout est prêt à 12 h 30, et les premiers visiteurs sont fidèles au rendez-vous à 13 h. À partir de ce moment, aucun des bénévoles n'a le temps de voir ce qui se passe en dehors de sa propre occupation. Les clients affluent, sans discontinuer. Le soleil tape dur et la buvette est prise d'assaut. Les plats du concours de cuisine sont au frigo. Le stand des courses est littéralement envahi par une foule de jeunes et moins jeunes désireux d'en découdre. Courses en sac, à l'œuf, à trois jambes, ils veulent tous participer. Les autres jeux sont victimes de leur succès et les lots sont dévalisés. À 17 h 30, quatre «chefs» et quatre gourmands jugent les préparations du concours de cuisine avec un grand sérieux. Originalité, goût, présentation, tout compte. Ceux qui le souhaitent peuvent repartir avec un «selfie» grâce à la machine mise à disposition par Alexis. Et à 20 h, le groupe «On Sky» nous offre un florilège de ses compositions. À 22 h 30, les derniers clients s'en vont, il ne reste plus qu'à démonter en pensant déjà à l'année prochaine !

Le palmarès du concours de cuisine :

1^{ère} - 217 points : Katy Prempain

2^e - 179 points : Alexandra Bouesnard

3^e - 171 points : Eva Robiou-Lévéché (12 ans)

La mairie de Pleslin Trigavou et Rosbif Association adressent un grand merci aux mairies et services techniques de La Richardais, Le Minihic, Languenan, à Langrolay Folie's, au Pétanque Club de La Richardais pour leur aide avec le prêt de matériel. A tous nos partenaires et, bien sûr à tous les bénévoles sans qu'il n'aurait pu être fait !



La recette gagnante de Katy Prempain Verrines « Ples(à)lin, plaît à l'autre »

Pour 6 personnes :

Une saucisse fraîche et une saucisse fumée de Trigavou, 100 gr de sarrasin, deux pommes reinette.

Faire cuire le sarrasin dans deux fois son volume d'eau salée pendant 10 mn puis couvrir. Éplucher et couper les pommes en petits cubes et les faire rissoler dans du beurre. Égrener les deux saucisses et les cuire à la poêle avec une échalote ciselée. Faire revenir du sarrasin non cuit dans la poêle et y incorporer le cuit.

Dresser les verrines en commençant par les pommes, puis les saucisses, puis le sarrasin. Décorer à votre convenance.

Accueil des nouveaux résidents

Lors du forum des associations les nouveaux résidents étaient conviés à venir découvrir le dynamisme associatif de notre commune, l'occasion également de rencontrer les élus et de leur remettre un dossier avec tous les renseignements pratiques. Jean-Paul Leroy, maire, a invité les nouveaux habitants à s'investir dans la vie associative, à prendre des responsabilités ou tout simplement « à être acteur du territoire ».



BIENTÔT...

Le Téléthon

Samedi 8 décembre, à partir de 14 h, à la salle omnisports : pour sa 25^e édition communale, l'équipe réduite du Téléthon va essayer à nouveau se mobiliser. Nous vous invitons à une réunion préparatoire à la salle J. Lesaichot le vendredi 3 novembre à 18 h 30, pour nous rejoindre, organiser une animation ou tout simplement vous informer. Quelques dates sont d'ores et déjà à noter : le 30 novembre, Loisirs Amitiés organise un concours de belote et de scrabble à la salle J. Lesaichot (à partir de 14 h). Le 8 décembre, le Téléthon des associations à la salle omnisports (à partir de 14 h). Pour mémoire en 2017, nous avons récolté 3 983 €.

Après 25 années d'existence consécutive, le Téléthon communal a besoin d'un second souffle au risque de disparaître. L'érosion du temps a eu raison de nombreux bénévoles, qu'il faut aujourd'hui remercier de leur engagement très fort pour la bonne cause. Pour essayer de pérenniser cet élan du cœur, venez soit à la réunion du 3 novembre, soit faites-vous connaître à la mairie 02 96 27 80 03 ou au 06 83 99 24 52.



Randonnée des Châtaignes

Dimanche 14 octobre, à partir de 8 h, départ salle omnisports : le Cyclo Club d'Armor organise la 15^e édition de sa traditionnelle randonnée des Châtaignes : cyclo sur route – VTT - marche.

Cyclo sur route : 2 circuits (60 et 80 kms).

VTT : 2 circuits (20 et 40 kms).

Marche : 10 kms – départ à 9 h (avec accompagnateur).

Inscriptions : route et VTT : 5 € / 2 € (jeune -12 ans) // marche : 3 €.

Renseignements : 06 58 76 88 20.

À l'issue de la randonnée : remise des coupes, tombola et vin d'honneur.



Concours des Archers

Dimanche 4 novembre, de 10 h à 18 h, à la salle omnisports : le club les Archers du Frémur organise une compétition régionale qualificative pour le championnat de France de tir à l'arc.

Le président Serge Lebreton souligne « c'est un concours où vont évoluer les meilleurs archers de la région, l'entrée sera gratuite, une occasion de découvrir un sport qui exige beaucoup de concentration et d'habileté, ceci dans une ambiance feutrée très agréable ».

➔ Photo Insolite

Quand les choses sont dites avec humour...

Peut-être que cela sera suivi d'effets ? C'est ce que nous espérons, avec ces affichettes placées sur les conteneurs à verre ! Si, vous aussi, comme sur cette photo envoyée par Anaële, vous avez des photos insolites prises sur la commune, merci de nous les adresser sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com, en précisant la date et le lieu de la prise de vue.





CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

OCTOBRE

- **Dimanche 14** : Salle des Fêtes – Municipalité – Repas des Aînés.
- **Dimanche 14** : Concentration des Châtaignes (cycliste, VTT & pédestre) – Départ de la salle Omnisports Cyclo Club d'Armor.
- **Vendredi 19** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – Repas.

NOVEMBRE

- **Vendredi 2** : Salle J. Lesaichot – Réunion Téléthon : 18 h 30.
- **Dimanche 4** : Salle Omnisports – Archers du Frémur – Concours régional.
- **Vendredi 9** : Salle J. Lesaichot – 18 h : Conférence sur le thème « Le rôle des femmes pendant la Grande Guerre ».
- **Dimanche 11** : Rassemblement aux monuments aux morts : commémoration du Centenaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918.
- **Vendredi 16** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – A.G. : 17 h 30.
- **Vendredi 16** : Salle J. Lesaichot – Calendrier des manifestations : 19 h.
- **Samedi 24 novembre** : Village de Trébéfour - Cyclo-cross en après-midi (de l'école de cyclisme aux seniors) FSGT
- **Dimanche 25** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Marché de Noël.
- **Vendredi 30** : Salle J. Lesaichot – Loisirs Amitiés – Concours belote & scrabble (Téléthon).

DÉCEMBRE

- **Samedi 1^{er}** : Autour des mégalithes - Cyclo-cross (Manche du challenge départemental)
- **Samedi 8** : Salle Omnisports – TELETHON des Associations : à partir de 14 h.
- **Samedi 15** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitiés – A.G. & Repas.

IMPORTANT

Responsables associatifs, n'oubliez pas la réunion pour établir le calendrier des manifestations : vendredi 16 novembre à 19 h, salle J. Lesaichot

Marché de Noël

Dimanche 25 novembre, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes : l'association les Triplettes organise une nouvelle édition du marché de Noël. L'association attend une trentaine d'exposants qui seront ravis d'accueillir les visiteurs pour qui, l'entrée sera gratuite. Une restauration est prévue sur place. Le Père Noël sera également présent toute la journée, avec sa boîte aux lettres (réponse assurée). Possibilité d'être photographié avec le Père Noël, 2 € la photo avec développement immédiat.



➔ Un spectacle jeune public prévu le 26 février

C'est à la salle des fêtes de Trigavou, le 26 février 2019 et ce dans le cadre des « Jacobambins » qu'un spectacle jeune public est programmé. Un spectacle de marionnettes à fil, « Ficelle », proposé par la compagnie Le Mouton Carré. Destiné aux enfants dès trois ans, « Ficelle » est un parcours initiatique où musique et marionnette tissent ensemble des instants suspendus. « De fil en fil le monde de Ficelle défile, fragile, fertile, hos-tile... De fil en fil, s'enfilent ces petits riens qui constituent l'essence de la vie ».

+Mardi 26 février à 18 h salle des fêtes, réservations dès à présent sur le site : <http://www.theatre-en-rance.com/les-jacobambins>.

Tarifs 7 € adultes et 5 € enfants.





Travaux

→ LES TRAVAUX TERMINÉS...

Toilettes publiques



Les anciens WC étaient devenus au fil du temps vétustes et obsolètes, de plus leur emplacement ne permettait pas l'agrandissement du parking pour les clients fréquentant le multi-services et la pharmacie.

Les élus ont fait un appel d'offres pour acquérir

une cabine moderne et agencée en usine. C'est la société Mobilier Urbain Beaujolais qui a obtenu le marché pour un coût de 24 682 € HT. Le service technique a été sollicité pour couler la dalle béton de réception de la cabine, creuser les tranchées et mettre en place les réseaux d'eau et d'électricité. L'entreprise GNTP de Plouër a été retenue pour effectuer l'accès aux personnes à mobilité réduite et la mise en place du tapis d'enrobé.

12

Peinture et aménagement à la salle des sports

Lors de la totale réfection de la salle des sports, pour une question de planning dans l'aménagement des abords, il n'avait pas été possible à l'entreprise Piedvache de Caulnes, adjudicataire du lot peinture, de terminer l'embellissement du bâtiment.

A la fin du mois d'août, c'est-à-dire avant la rentrée scolaire et la tenue du forum des associations, une peinture façade « gris clair » a été faite sur le soubassement en béton. Dans le même temps, la lasure « acajou » (très vintage) dans la salle de gymnastique a été remplacée par une peinture de couleur « beige terreux ». En vue de la protection du bardage métallique, des bordures béton ont été collées en périphérie de la salle de rangement et de gymnastique. Afin de répondre positivement aux clubs qui souhaitent positionner la publicité de leurs sponsors lors des manifestations sportives, la mairie a fait poser par la société Bodet un panneau lumineux, évitant ainsi la prolifération et la pérennisation des supports publicitaires dans la salle des sports. Il est entendu que ce nouvel outil peut servir pour différentes annonces...



Enlèvement du préfabriqué au Groupe Scolaire Georges Hervé



La municipalité, en concertation avec les enseignants, a fait détruire et enlever la classe préfabriquée durant les vacances scolaires de cet été.

Cette classe « provisoire », achetée d'occasion au Conseil Général, trônait depuis trois décennies dans la cour de l'école et avait, au fil du temps, vu sa structure vieillir ne répondant plus aux normes de sécurité, et il était temps avant la rénovation de l'école, prévue en fin d'année, de la retirer de la cour.

Trois sociétés ont été consultées et c'est l'entreprise Thépault de Pleurtuit qui a été adjudicataire de ce lot de destruction et d'enlèvement.

Numérotage des hameaux



A la demande d'habitants de villages importants ou se succédant, la municipalité a procédé au numérotage des maisons. C'est ainsi que les villages de Lauriais, du Gray, du Bas Gray, du Chesnais, du Bas Chesnais, de la Détourbe, de la Pierre Blanche à la Vieux Ville en passant

par le Vaugérier et Cordel, ont vu leur maison dotée d'un numéro pair (droite) ou impair (gauche) en partant de la mairie ; Actuellement une étude est en cours pour les hameaux de la Jossais, de la Ville Tassetz jusqu'à La Ville au Beau, en passant par Les Beauverais, Le Grand Clos, La Ville Piquant. Cette numérotation facilite bien sûr la tâche du facteur ou des services d'urgence, mais également des chauffeurs-livreurs de plus en plus nombreux grâce ou à cause des commandes faites à partir d'internet....

La plaque numérotée, donnée à chaque propriétaire, doit être impérativement fixée sur un support solide, pérenne, visible et ce dans les meilleurs délais, pour ne pas écrire dans les plus brefs délais. Merci.

Traçage sécurité routière



Comme à l'accoutumée la municipalité a fait réaliser un programme de peinture sur les voies communales. Il n'est pas si loin le temps où les peintures tenaient dans le temps et cela malgré le trafic routier. Seulement voilà ces peintures étaient pour le moins toxiques à la faune, flore et surtout aux utilisateurs de ces produits.

Désormais les peintures routières ne contiennent plus ces polluants mais à contrario elles n'ont plus la même durée de vie. Néanmoins le traçage est impératif et nous nous efforçons de réaliser des programmes rationnels et efficaces.

Aménagement routiers Travaux terminés



Rue François-Mitterrand : avant les congés d'été la société SERENDIP de Dol de Bretagne a terminé l'aménagement urbain du quartier de Bellevue. Rappelons que la mise en place du plateau surélevé a pour but de provoquer le ralentissement des véhicules, au droit du passage piétons pour les élèves qui se

rendent à l'école ou à la salle des sports ou bien encore au stade Pierre-Vétier. La création des nouvelles places de parking facilitent le stationnement dans cette rue, tant pour les parents d'élèves que pour le commerce. Enfin la mise en place d'un réseau d'eau pluviale a permis de régler le problème récurrent de la surverse des eaux de pluie vers le réseau des eaux usées.

Quartier du gîte de la gare : les travaux de sécurisation rue du Poudouvre, de la Fontaine Yvon, et de la rue Léon-Pépin sont achevés. Le plateau ralentisseur au droit de la traversée de la voie verte permet de « casser » la vitesse des véhicules, protégeant ainsi la trentaine de collégiens qui attendent chaque matin le car scolaire mais aussi les très nombreux randonneurs qui fréquentent la voie verte Dinard – Dinan. Quant à l'aménagement de la rue du Poudouvre et de la Fontaine Yvon il a vu sa conclusion enfin faite par la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale. Il n'est pas inutile de rappeler que l'ensemble des quartiers allant de l'ancienne gare à la rue François-Mitterrand en passant par les lotissements du Pré d'Aisne, du Champ Bily, de la Fontaine Yvon, mais également le nouveau lotissement de la Ménardière, la vitesse y est limitée à 30 km/h et doit être impérativement respectée, la priorité à droite s'impose aussi à chaque carrefour et rond point.



TRAVAUX À VENIR

Rue des Mares et de la Boutronnais

Un appel d'offres a été préparé par le cabinet d'études Nord – Sud avant l'été, et c'est l'entreprise Fabien Lemarchand installé dans la ZI de la Grignardais qui a été la mieux disante. Les travaux consistent essentiellement à créer des trottoirs à la Boutronnais et à procéder à la réfection des places de stationnement et du trottoir dans la rue des Mares. Cet aménagement permettra, entre autres, aux écoliers de se rendre avec plus de sérénité à leurs lieux d'études, aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes de circuler avec plus de sécurité dans cette partie d'agglomération. Les travaux seront effectués courant octobre. ENEDIS (ex ERDF) a fait déplacer, à ses frais, par la STE Armor, deux appuis gênants sur le trottoir.



Voie douce entre la Rougerais et Beauséjour

La route départementale Dinan – Ploubalay est une voie particulièrement accidentogène, aussi les élus ont décidé de créer une voie douce de la Rougerais à l'extrémité de la ZA Beauséjour juste en face de la route du Bois Méen. Le projet a été confié au cabinet d'études Urba – Réal. Après un appel d'offres, l'entreprise la mieux disante est GNTP pour un montant de 31 826 € HT. La réalisation de ce cheminement sera faite avant la fin d'année.





Programme de voirie 2018



Après un appel d'offres préparé conjointement avec la commission des travaux et l'assistant à maîtrise d'ouvrage l'ADAC 22, c'est la société EUROVIA qui a été la mieux disante et en conséquence retenue pour réaliser les travaux de rénovation des routes communales. Une fois encore la municipalité a choisi la solution du tapis d'enrobé à celle du goudronnage en trois couches. Ce procédé, certes, un peu plus onéreux, mais tellement plus pérenne et confortable, nous permet de revendiquer un bon réseau routier. Une étude vient d'être effectuée sur l'ensemble des 64 communes de la communauté de Dinan Agglomération, (cette communauté qui prendra tout ou partie de la compétence voirie dès 2019) et la conclusion est flatteuse pour Pleslin Trigavou : « Nos routes communales, et particulièrement celles de liaison dans notre campagne sont pour la plupart en bon état, voire en très bon état. »

Le programme arrêté cette année est le suivant :

- La Grohandière au Vieux Moulin
- Le Pigeon Blanc à Cana, Houillard
- Chemin de la Ménardière à la Rouxière
- La Ville Trietz au Bois de la Motte
- La Ville Gauthier
- Rue de Penthièvre
- La Ville Tassetz
- Le Châtelet

Réfection du réseau d'alimentation d'eau potable au chemin de la Ménardière

Au fil du temps et de la construction des maisons, le revêtement de cette voie est devenue très vétuste et il est justifié de le remplacer. Toutefois, avant d'assurer la réfection du tapis d'enrobé, le Syndicat des Eaux des Frémur (Frémur de la baie de Lancieux et Frémur de la Frénaye) a jugé préférable de remplacer la canalisation d'eau potable qui a subi quelques « casses ». C'est l'entreprise CISE TP de Pluduno qui a posé la nouvelle conduite sous le contrôle du cabinet Bourgois. La Municipalité a profité de cette intervention sur le réseau AEP pour faire changer les sections vétustes du réseau d'eau pluviale.



Réfection de la bibliothèque

Le titre est exagéré car il ne s'agit en fait, que du pignon Est de la bibliothèque. La réfection totale et l'agrandissement du bâtiment étant prévus en 2019. Seulement, pour des raisons de sécurité des personnes et de la sauvegarde de l'ancien presbytère, il était urgent de consolider le pignon et plus encore la souche de l'imposante cheminée.

L'entreprise de maçonnerie ETPO, celle-là même qui a construit le multi-services, a été sollicitée pour ôter l'enduit soufflé existant et projeter le crépi de couleur « gris souris ». Ce début d'embellissement ne peut qu'inciter davantage les chalands à fréquenter l'épicerie et bien sûr, la bibliothèque.



Réhabilitation du réseau des eaux usées du poste de Lauriais

En janvier 2018, la communauté de Dinan Agglomération a pris la compétence obligatoire d'assainissement des eaux usées. Aussi les travaux de réhabilitation du réseau gravitaire du poste de Lauriais sont effectués sous l'égide de Dinan Agglomération.

Les services de la Préfecture (DDTM) imposent à la compagnie fermière SAUR de signaler tous les déversements des eaux usées dans le milieu naturel après chaque épisode pluvieux. Au vu des résultats, peu enclins à la sauvegarde de la potabilité des eaux du Frémur, la Municipalité a décidé au printemps 2017 de faire vérifier par le cabinet ATEC Ouest l'état des canalisations qui alimentent, le poste de relevage des eaux usées de Lauriais. Un poste qui reçoit les effluents de la Rouxière, de la Butte de Broons, de Lauriais, de la Ménardière et de son nouveau lotissement. Le rapport d'inspection télévisée démontre sans ambages et plus



Réhabilitation par éclatement



particulièrement dans la vallée de la Ménardière le long du ruisseau de la Fontaine Yvon une canalisation « très fatiguée », laissant s'infiltrer les eaux claires parasites de la zone humide.

Voilà tout juste une année, le Conseil Municipal a procédé à un appel d'offres et c'est l'entreprise Ouest TP qui a été adjudicataire du marché. Etant donné la présence du ruisseau et la difficulté à accéder dans la vallée, il a été préconisé de remplacer la conduite existante par éclatement et de glisser en lieu et place un tuyau en polyéthylène dont la durée de vie nous est assurée pour 100 ans ! D'autre part, dans l'impasse de la rue François Mitterrand, la conduite type Eternit, montrant des signes de vétusté, a été « chemisée ». L'opération consiste à coller une membrane souple sur les parois intérieures du tuyau existant et ainsi à le rendre étanche et pérenne.

Ces importantes et indispensables opérations de réhabilitation du réseau gravitaire du poste de Lauriais, d'un montant de 150 000 € HT, ont été prévues et financées dans le budget assainissement de Pleslin Trigavou avant la rétrocession à Dinan Agglomération.

Compteur communicant « GAZPAR »

A compter d'octobre 2018, GRDF va déployer sur notre commune le nouveau compteur communicant Gaz auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie et transmet les données quotidiennement à distance, ce qui évite le déplacement de techniciens. Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. L'un des objectifs visés par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer, par la suite, à une meilleure efficacité énergétique. Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel. Les habitations concernées seront prévenues par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques. Pour toutes questions, un seul numéro : 09 70 73 65 98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local). **Plus d'infos sur :** www.grdf.fr/contact-particuliers





Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Monrocq Serge	44 Trébéfour	Construction d'une véranda en extension
Languille Pascal	29 route de Langrolay	Extension de l'habitation avec installation d'une clôture et d'un portail
Rafert Jérémy	Le Gray	Modification de la clôture, démolition d'une dépendance, création d'ouvertures, rejointoiement
Clarot Dominique	33 rue de Gervily	Carport
Materne Laurent	10 rue du Général de Gaulle	Clôture
Hamel Aurélien	68 Cana	Clôture
Thouvenot Raphaël et Lecorvaisier Charlotte	La Ville Lambert	Extension d'une maison existante
Kerfridin Christian	53 A la Grabotais	Modification d'ouvertures
Vigier Patrick	17 rue des Perrières	Ravalement de façade
Durand Frédéric	3 rue du Frémur	Aménagement d'une annexe, extension de la maison et pose de deux châssis de toit
Sci Keralfi représentée par M. Ramaux Alain	39 B Trébéfour	Abri de jardin
Yris Sebastien	5 rue du Léon	Clôture
Coulon Pascal	Le Gray	Modification d'ouvertures
Letourmeux Jean-Claude	1 rue du Mené	Clôture et portail
Pellerin Serge et Madau Anna	48 A La Grabotais	Carport
Yris Jean-Claude	44 Houillard	Division en vue de construire
Nouvel Maëlle	22 rue de l'Argoat	Extension de l'habitation
Bauchet Veronique	3 rue du Léon	Clôture et portillon
Dautreppe Yan-Ael	10 bis Chemin de Riquamus	Extension de l'habitation
Sci Lien représentée par M. Lien Steve	ZA Beausejour	Création d'un lot
Lagadec Nadège	10 bis Chemin de Riquamus	Création d'un préau
Bellin Marie-Thérèse	14 le Bois Rolland	Construction d'une véranda
Poilpre Roselyne	44 la Grabotais	Clôture
Rolland Christian et Leveque Brigitte	24 la Boutronnais	Clôture et abri de jardin
Radenac Jérémy	27 rue de la Fontaine Yvon	Création d'un conduit extérieur
Trochet Jérôme	25 Houillard	Clôture et portail
Nardelli Marcel	2 rue François Mitterrand	Clôture et portail
Fanouillère Christopher	Le Gray	Clôture
Gruau Vincent	4 Ter L'Orme	Clôture
Sas Darhel	Chemin des Ecoliers	Division de deux lots en vue de construire
Benicourt Florent	27 route de Langrolay	Création d'un conduit de cheminée
Missir Gilbert	8 place Joliot Curie	Construction d'un garage avec un préau
Fermine Serge	10 la Butte de Broons	Clôture
Gromil Simone	14 le Chêne Vert	Clôture
Taton Eric	15 rue du Puits de la Gare	Création d'une ouverture
Choanier Bernard	Trébéfour	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

Lechevallier Jean-Pierre et Martine	9 la Guyonnais	Construction maison individuelle
Lecoindre Nicole	34 D rue François Mitterrand	Construction maison individuelle
Gillet Sandrine	46 la Bigotière	Construction maison individuelle
Poulard Guillaume et Dahinden Charlotte	La Ville Ochedais	Réalisation d'une extension accolée à la maison principale
Le gagnoux Yannick	26 la Guyonnais	Construction maison individuelle
Earl Onen	Launay	Extension non clos d'une stabulation et d'une fumière couverte
Coopalis	14 rue de Penthièvre	Construction maison individuelle
Hercouet Jérémy et Noel-Garoché Elvina	52 D la Grabotais	Construction maison individuelle
Costa Yohann	9 le Chêne Vert	Construction maison individuelle
Piron Priscilla	42 bis la Grabotais	Construction maison individuelle
Dubus Thibault et Homo Flora	8 la Fontenaie	Construction maison individuelle
Lamy Stéphanie	9 rue du Léon	Construction maison individuelle
Brochu Yoan	5 rue du Poher	Construction d'un garage
Rolland Christian et Leveque Brigitte	24 la Boutronnais	Carport et abri fermé
Le Guellan Philippe et Ann	15 allée du Petit Bois	Construction maison individuelle
Louis Jérôme et Lecourtois Alisson	6 bis le Bois Rolland	Construction d'une maison individuelle avec garage
Gauthier Sylvère et Kaltimbacher Marine	48 la Bigotière	Extension, isolation extérieure, modification des ouvertures et des clôtures

PERMIS D'AMENAGER

Thouvenot Raphaël et Lecorvaisier Charlotte	La Ville Lambert	Démolition d'une véranda en PVC vitrée
Rafert Jérémy	Le Bas Gray	Démolition d'une ancienne soue à cochons
Commune de Pleslin Trigavou	Bellevue	Démolition d'un préfabriqué
Rolland Christian et Leveque Brigitte	24 la Boutronnais	Démolition d'un abri

PERMIS D'AMÉNAGER

Hergno Jean-Claude	Cana	Création d'un lotissement de 2 lots
Loyer Bretagne Immobilier	Route de Dinard	Création d'un lotissement de 8 lots



▲ « Le Rideau » Mike Chauvel

CHAIS NOUS

➔ LE TEMPS DE LA TRANSMISSION

1^{er} acte du projet « la ville se conte », les chais ont accueilli samedi 16 juin plus de 1 000 personnes pour un temps fort, collectif et symbolique. Pour marquer la disparition de ce lieu de mémoire et en sauvegarder un héritage, une manifestation a été organisée en prenant appui sur le trésor des vies successives du site. Les anciens chais, devenus repaire du street art et appelés à devenir écoquartier, ont donc servi d'écrin à différentes thématiques croisées :

- ◆ du passé industriel des lieux avec la projection d'un court métrage « La mémoire des Chais » de Séverine Walter basé sur des témoignages, avec une sculpture monumentale signée Mike Chauvel, les installations sonores de Guillaume Obé, le casino du vin de Laura Lepers et une exposition sur le vin en Bretagne, un cabinet de curiosité...
- ◆ du street art : Plusieurs street artistes étaient à l'œuvre (jam session) dans l'un des halls des chais et les enfants de la commune étaient invités à s'exprimer sur les murs du site en plus des différentes créations auxquelles ils ont participé...
- ◆ des écoquartiers en milieu rural (conférence, projections, expo...)





▲ Installations sonores «Les Cuves» de Guillaume Obé



18

▲ Graff Artkorbagdad



▲ Casino du Vin Laura Lepers



▼ Chansons à boire





▼ Jam Session



▼ Vidéomaton Séverine Walter



➔ LA VILLE SE CONTE SE POURSUIT... VENEZ PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS EN COURS :

- Extension de la bibliothèque municipale
- Développement du futur écobourg
- Mémoire et mise en valeur du patrimoine
- Création artistique dans la commune

Et suivez nous sur le webdocumentaire « www.lavilleseconte.com » ou vous retrouverez les vidéos et photos de la journée du 16 juin, plus toutes les actions en lien avec la redynamisation du bourg. N'hésitez pas à nous contacter au 02.96.27.80.03. ou par mail à l'adresse : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr





La Vie Scolaire

RENTRÉE SCOLAIRE 2018



Cette année, la rentrée scolaire a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours pour les élèves des trois écoles primaires implantées sur notre commune. Ce changement des rythmes scolaires avait été décidé par le conseil municipal réuni le 20 janvier 2018 suite au sondage effectué en amont auprès des parents d'élèves et à l'avis des conseils d'école. Avec cette nouvelle organisation de la semaine, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont disparu. Un grand merci aux coordinatrices successives et à tous les animateurs qui se sont investis depuis 2014 pour offrir aux enfants des activités diversifiées et de qualité. Autre fait marquant début septembre, c'est l'ouverture d'une 7^e classe à l'école publique Georges-Hervé. Cette bonne nouvelle a été accueillie avec soulagement par les parents d'élèves, l'équipe enseignante et la municipalité qui attendaient cette création amplement justifiée.

A l'école Charles-Josselin



Les élèves du groupe scolaire Charles-Josselin ont fait une bonne rentrée, et ont eu la joie de retrouver l'entrée de leur école, toute décorée des productions de l'année dernière. En effet, ces productions ont passé tout l'été à l'extérieur et n'ont subi aucune dégradation. Elles nous attendaient, sous le beau soleil de septembre, quelle belle preuve de respect du travail des enfants ! Un merci à toute l'équipe communale qui nous a aidés à préparer cette rentrée dans la sérénité. Cette année, l'école accueille 93 élèves dont deux arriveront au mois de janvier. Le projet artistique continue avec Madame Bougis pour les classes de MS/GS et CE2/CM1/CM2, et toutes les classes vont participer à un projet musique en partenariat avec les musiciens des écoles de musique de Dinan Agglomération, notamment Le kiosque de Dinan. Nous souhaitons la bienvenue à Ludivine Gaillet qui rejoint l'équipe enseignante le jeudi pour la décharge de direction et bien sûr à toutes les nouvelles familles. Très bonne année scolaire à tous.

A l'école Georges-Hervé



Une rentrée en deux temps. Le lundi 3 septembre, les enseignants ont proposé aux familles une reprise en douceur autour d'un café d'accueil. Les 178 enfants présents ont été répartis en six classes pour cette première semaine. Au vu des effectifs (une moyenne de 29,6 élèves par classe !), la directrice académique a créé un 7^e poste le jeudi de la rentrée. Depuis le lundi 10 septembre, les élèves sont répartis comme suit :

Les CM2 avec Sophie Fraioli, les CM1 avec Thierry Clément, les CE2 avec Béatrice Colleu, les GS-CP avec Karine Boyer, les GS-CE1 avec Sylvie Marguerite, les MS avec Patricia Gayic (1/2 temps) et Pauline Jouan (1/2 temps), les TPS-PS avec Caroline Ruellan, Directrice.

La décharge de direction est assurée par Alice Niort le vendredi. Les quatre ATSEM, Dominique Brochu, Patricia Goudiaby, Virginie Robert et Sylvie Languille (1/2 temps) aident les enseignantes dans les 4 classes accueillant des enfants de maternelle. Les enfants et l'équipe pédagogique (enseignants, ATSEM) sont maintenant bien installés et peuvent travailler dans des conditions favorables aux apprentissages. La municipalité s'était mobilisée dès le mois de juin dans l'attente de cette ouverture : achat de matériel, création d'un 4^e poste d'ATSEM à mi-temps. Les projets en partenariat avec les animateurs de la commune et de Dinan agglomération (natation, voile, activités autour de la lecture à la bibliothèque et éducation physique dans la salle omnisports rénovée) sont reconduits. Deux classes participeront au projet poésie organisé par l'OCCE 22 (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Des projets spécifiques par classe vont voir le jour, comme une visite à la ferme pédagogique de Kémo à Corseul, pour les petits. Les travaux de rénovation de l'école seront réalisés au cours de cette année scolaire. Une concertation avec les architectes, les enseignants, les parents d'élèves et les élus va se mettre en place.

A l'école Saint-Joseph

Une nouvelle rentrée à l'école Saint Joseph avec 118 élèves, sous la responsabilité de Madame Typhaine Josse. En cette rentrée 2018, l'école Saint-Joseph accueille deux nouvelles institutrices : Élise Lamort et Anne Hervé. Elles remplacent Solange Felin et Virginie Breuillat, parties pour d'autres horizons ou de nouvelles missions. Voici la répartition des enseignantes :

Mme Anne Hervé, aidée par Isabelle Vidmann enseigne en TPS/PS/MS.

Melle Vanessa Brindejone est en charge de la classe de GS/CE1 cette année.

Melle Elise Lamort enseigne auprès des CP.

Mme Typhaine Josse a en charge les CE2/CM1 ainsi que la direction de l'école et Mme Aline Garric assure la décharge de direction tous les jeudis.

Mme Michelle Marivin continue d'enseigner en CM1/CM2

Concernant l'organisation de l'école, l'accueil est possible à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30, grâce à la garderie qui est sur place. Au niveau de la cantine, elle se situe à l'intérieur de l'école, et comme elle est communale, les repas proviennent de la cuisine centrale de Pleslin Trigavou.

Côté pédagogie, l'équipe enseignante aura à cœur de proposer des projets interclasses et de favoriser la mutualisation des enseignements. Et tout ça dans une ambiance zen, puisque cette année, des intervenants vont ainsi initier les enseignantes aux techniques de relaxation et de détente afin de le mettre en pratique



en classe. De plus, l'activité piscine a repris le 18 septembre pour les CE2 et CM, rejoints en juin par les GS/CP/CE1. Ils se rendent trois fois par semaine à la piscine de Dinard.

L'ensemble de l'école a vécu un moment de rassemblement à la rentrée où les enfants ont chanté et réalisé une grande affiche avec des cartables. De plus, des célébrations ponctueront notre année avec en ligne finale celle de la Kermesse qui aura lieu fin juin.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83 ou saintjopleslin@wanadoo.fr

21

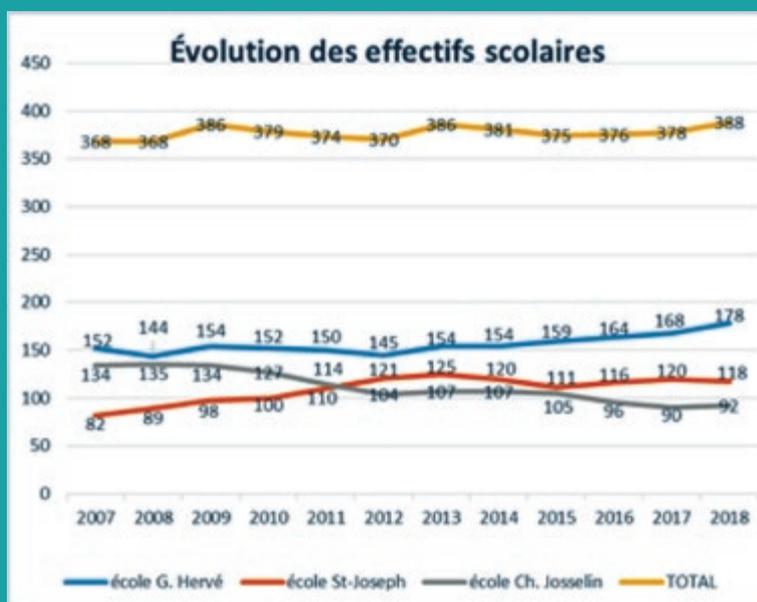
INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

➔ ECOLES PUBLIQUES

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2019, les directrices d'écoles doivent transmettre les prévisions d'effectifs à l'Inspection Académique dès le début de l'année civile. C'est pourquoi les parents d'enfants qui seront âgés de 2 ans révolus au 2 septembre 2019 et qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine année scolaire, sont invités à contacter la mairie ou la mairie annexe avant le 31 décembre 2018.

➔ ECOLE PRIVEE ST-JOSEPH

Les parents peuvent s'adresser au chef d'établissement.
Tél : 02 96 81 83



Les effectifs scolaires varient essentiellement en fonction du nombre de naissances et de l'arrivée de nouveaux résidents.



Incivisme et pollution

Lors du précédent numéro nous vous faisons part de l'attitude peu scrupuleuse de certains individus qui déversent leurs ordures, soit aux pieds des éco-points, ou bien en pleine nature... Malheureusement cet incivisme perdure. Chaque semaine le service technique est dépêché pour nettoyer, ramasser, balayer la crasse des pollueurs. Cette pollution est un manque de respect pour les citoyens qui se rendent dans les cimetières, écoles, commerces, mais également pour l'employé chargé de ramasser leur

Il est également demandé à l'employé de fouiller les déchets afin de retrouver une adresse, un nom, un indice de ces indécents et ainsi pouvoir faire retour à l'envoyeur.



Tags sur le gîte de la gare



La gare de « Pleslin Plouër » a été construite à la fin du 19e siècle, elle a été transformée en gîte d'étape voilà un quart de siècle, et jusqu'à cet été, elle avait été épargnée par le vandalisme. Seulement voilà, une nuit d'été un énergumène s'est autorisé à taguer le patrimoine de la commune et les toilettes publiques de la voie verte. Une plainte a été déposée, l'enquête se poursuit et nous espérons que l'auteur de ces stupides détériorations sera retrouvé. Dans la même veine de délinquance, et toujours dans le quartier de la gare, les panneaux routiers ont été démontés et balancés dans les haies..... !

Si des tags sont des incivilités faits par bêtise ou inculture, on peut penser que retirer des panneaux de signalisation sont des actes de malveillance.

Frelons asiatiques

Depuis quelques mois les médias se font l'écho de la prolifération des nids de frelons asiatiques partout en France. Au vu de la présence de ces insectes nuisibles sur notre commune, nous ne pouvons que confirmer l'étendue de ce fléau. Les spécialistes suggèrent que le durable épisode chaud et sec que nous avons connu n'a pu que favoriser la prolifération des nids à cause des fondatrices qui auraient essaimé plus vite et recolonisé le territoire...

Rappel : Le coût de la destruction des nids de frelons asiatiques est pris en charge par la collectivité ; à savoir 50 % par Dinan Agglomération et 50 % par la commune.

La photo représente un nid de frelons asiatiques fixé tout en haut d'un poteau électrique... Il a fallu l'intervention d'un professionnel pour déloger les dangereux locataires qui empêchaient les techniciens d'ENEDIS d'intervenir sur le transformateur, alors qu'un fil nu était tombé au sol déclenchant un début d'incendie de broussailles... Quand ça veut pas, ça veut pas !



Du désinsectiseur perçant le nid

➔ RESTAURATION DU RUISSEAU SAINTE BRIGIDE



Les randonneurs, les chasseurs, les pêcheurs, auront sans doute été intrigués par les travaux opérés dans la vallée des Vaux. Dans le cadre de la sauvegarde des milieux aquatiques sur le bassin versant du Frémur, la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude et celle de Dinan Agglomération (ex Dico, Rance-Frémur, Plancoët-Plélan) ont décidé de conjuguer leurs efforts pour restaurer les cours d'eau qui alimentent la réserve d'eau de 3 millions de m³ du Bois-Joli, via le Frémur.

La maîtrise d'ouvrage est faite par le CCCE sous la houlette de leur chargé de mission des milieux aquatiques. Le financement est assuré par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 60%, le Conseil Départemental

20% et le reste par les Communautés de Communes. En France, depuis un demi-siècle, les deux tiers des zones humides ont été détruites ! Lorsque l'on sait, le rôle majeur des zones humides pour les réserves d'eau, la faune, la flore, l'agriculture, on ne peut que saluer et remercier toutes les initiatives qui tentent de sauvegarder la bio-diversité.

Les travaux dans la vallée des Vaux ont consisté essentiellement à permettre au ruisseau de Sainte-Brigide de retrouver son lit originel. Les techniciens des milieux aquatiques appellent cela une restauration passive, en laissant le cours d'eau recréer son lit, sans intervention mécanique, et cela au gré du courant de l'eau. Cette opération devrait permettre, dès cet hiver, de retrouver le lien entre le ruisseau et sa zone humide de plus de trois hectares dans la vallée des Vaux. Ainsi, nous devrions les années prochaines retrouver toutes les fonctionnalités de cette zone humide.

Fonction hydraulique : Soutien en eau du Frémur en période d'étiage. Régulation naturelle des inondations (protection de la lagune du Pont des Ecoailles)

Fonction épuratrice : Rôle de filtre pour la qualité de l'eau (réserve d'eau du Bois-Joli)

Fonction écologique : Véritable puits de bio-diversité et de production de biomasse (nombreuses espèces protégées).

Merci aux propriétaires qui ont permis l'accès à leurs parcelles pour réussir ces opérations. A l'heure actuelle de nombreuses portions de nos cours d'eau à Pleslin-Trigavou restent dégradées, aussi nous devons poursuivre

nos efforts de manière à atteindre le bon état écologique de la masse d'eau du Frémur le plus vite possible. Le SAGE Rance-Frémur nous l'impose avant 2025 !

Mais au-delà de la réglementation, faisons le pour nos enfants. Plus personne ne peut nier que notre terre est malade, et chacun à son niveau doit apporter sa contribution, aussi minime soit-elle, à la sauvegarde de notre planète. Suivant la légende amérindienne des efforts du colibri, rapportée par Pierre Rabhi : Que chacun fasse sa part !

Cours d'eau « canalisé » tiré au droit en bordure de la parcelle avec des berges verticales et un fond sablonneux vaseux. Pas de connection entre le cours d'eau et la zone humide. Faible diversité de courants et d'habitats. Faible intérêt écologique du milieu.





La Vie Associative

Les Joutes Nautiques



Cet été, au port de Dinan / Lanvallay, notre commune a participé à la 16^e édition des joutes nautiques organisées par le club Kiwanis Pays de Rance. Pour la 10^e année consécutive, notre valeureuse équipe communale menée par son capitaine Vincent Ruca y a jouté avec des cœurs de corsaires contre 23 équipages venus pour la plupart du Pays de Dinan. Sur la photo notre joueur va à l'eau.

Rappelons que cette manifestation a pour but d'aider l'enfance en difficulté, unique ambition du club des Kiwanis, et au-delà la possibilité de réaliser tout au long de l'année des actions locales. Cette année, à l'aérodrome de Trélivan, le club a offert un baptême de l'air à des jeunes dont certains de notre commune. On imagine le bonheur de ces enfants admirant la région de Dinan à 600 mètres d'altitude !

Merci aux sponsors : Le Choix Funéraire ; Vincent Dejoie Peinture ; Le Crédit Agricole ; Randstad Recrutement.

24

La Fête des Mégalithes

Au mois de juillet, le Champ des Roches a connu une belle réussite avec la Fête des Mégalithes. La présidente de l'association, Séverine Lunel, souligne « nous avons eu beaucoup de retours satisfaisants, des spectacles appréciés, pour un nombre de 820 entrées ».

La présidente ajoute « les bénévoles m'ont suivie, certains partis et d'autres venus, je suis ravie d'avoir aidé des familles et enfants. Beaucoup sont venus me voir pendant la fête, et encore aujourd'hui, déplorent d'ores et déjà le fait de ne plus avoir d'animaux sur le site le jour de la fête des mégalithes ».



Forum des associations

Début septembre, le forum des associations organisé dans la salle omnisports rénovée a rassemblé 24 associations, quelques-unes venues de l'extérieur.

Le format court du forum (2 heures) organisé un vendredi soir, semble toujours séduire, comme en témoigne le nombre important de visiteurs et d'associations qui répondent à l'invitation. Une belle occasion de découvrir les nombreuses activités proposées sur notre commune. Le forum est également un moment convivial, qui permet les échanges entre les uns et les autres (environ 500 visiteurs).

Comme chaque année le Maire a tenu à féliciter toutes les personnes qui font la vie associative créant du lien entre les habitants.



Association Vita'Forme

Les séances du Pilate : salle Julien Lesaichot, le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 :

Le Pilate est une méthode qui vise à faire travailler l'ensemble du corps, à développer tous les muscles de façon harmonieuse en conservant le corps dans un alignement idéal. Vous améliorez votre posture et l'équilibre corporel, renforcez les muscles posturaux, libérez les tensions. Contact : Maud Savary tél : 06 75 06 23 31 – retrouvez les activités sur le site Agendaou.

La Gym Equilibre Prévention des Chutes, salle Julien Lesaichot, le mardi de 11 h à 12 h :

L'association propose cette nouvelle activité qui s'adresse aux seniors et personnes âgées autonomes soucieuses de bien vieillir. L'objectif principal est la prévention des chutes : travail de l'équilibre par des exercices spécifiques ; renforcement musculaire ; assouplissement ; coordination ; apprentissage des techniques pour se relever en cas de chutes. Les séances sont encadrées par un éducateur sportif diplômé, formé PIED (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique). Activité reconnue par l'ARS « Agence Régionale de Santé ». Contact : Michel Savary, tél : 07 50 93 42 57.



Quatre podiums pour le Skol Gouren

A l'open de back hold (lutte écossaise) qui s'est disputé à Louargat, trois lutteuses et un lutteur du club se sont distingués dans différentes catégories jeunes et adultes.

Les résultats : 1^{er} : Nolhan Hervé ; 1^{re} Faustine Corbet ; 1^{re} Maëlle Nouvel ; 2^e Maëllène Hervé.

La présidente Maëlle Nouvel souligne « très bonne saison du club, nous sommes fiers de chacun de nos lutteurs et attendons une toute aussi belle année à venir ! ». Contact : Maëlle 06 18 15 03 12.



Club loisirs et amitié : 40 ans bien fêtés !

Le club loisirs et amitié a fêté, le 28 juin, son 40^e anniversaire, en présence en particulier du président départemental et national de Générations mouvement, Henri Lemoine. Un évènement soigneusement préparé depuis un an, rassemblant quelques 200 convives à la résidence de l'Orme. « Le bureau de loisirs amitié a estimé que les résidents de la résidence avaient participé au développement du club. Chantal Bouloux, directrice, a adhéré à notre projet » reconnaissent Marie-France Materne, présidente et Georges Fréville, trésorier. Pour monter les barnums, l'équipe technique a été sollicitée et le service animation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes mis à contribution avec les bénévoles du club pour la mise en place des tables et la décoration. Tout ce qu'il fallait pour passer un bon moment, entre le repas de fête préparé par la cuisine centrale de la résidence et les animations : Jacquarève, trois chanteuses de Dinan, le groupe folklorique des bords de Rance qui a entraîné dans la danse, sans oublier des jeux en bois, les boules bretonnes ou encore la rétrospective de la vie du club.



VIE SOCIALE

➔ Les courses accompagnées

Chaque semaine le CCAS et l'Association d'Aide à Domicile Beaussais - Rance - Frémur, organisent pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion, un transport permettant à ceux-ci d'effectuer leurs courses à la structure alimentaire de notre commune (PROXI). De plus, une fois par mois, un déplacement est à présent prévu vers le SUPER U de Plouër sur Rance.

La directrice de l'association, Anne-Claire Oldani, précise « ce service élargi est applicable tout de suite. Le service de chaque vendredi matin (10 h) est maintenu, pour un déplacement vers la supérette PROXI. Un accompagnement supplémentaire sera désormais réalisé une fois par mois vers le magasin SUPER U de Plouër sur Rance, pour permettre d'effectuer des achats d'autres produits (linge ...). Les dates retenues pour la fin de l'année : mardi 16 octobre 14 h 30 ; mardi 20 novembre 14 h 30 ; mardi 18 décembre 14 h 30. Cette nouvelle organisation du service des courses accompagnées devrait répondre aux besoins des personnes concernées et de ceux qui voudraient s'y joindre ».

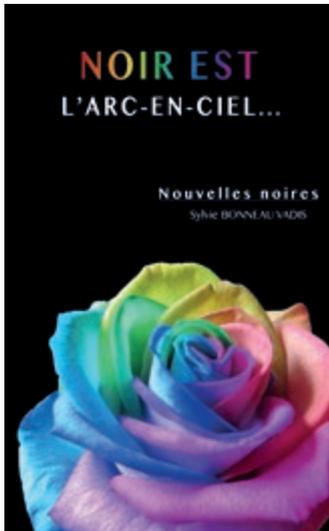
Le service administratif de l'association d'aide à domicile se tient à la disposition de chacun pour répondre à toute question relative aux courses accompagnées : 02 96 27 86 77.

25





Le « coup de coeur des bibliothécaires »



« **Noir est l'arc-en-ciel** », de Sylvie Bonneau-Vadis

Il est des lectures qui vous marquent de lettres de feu et vous remuent jusqu'aux entrailles, peut-être parce qu'elles réveillent en vous l'indicible, vous savez ce quelque chose qui résonne au plus profond de votre être, vous laissant balbutiant, avec ce sentiment lancinant de l'intranquillité... Nul ne fait l'expérience de naître à moitié, et il lui en a fallu des heures et des heures pour accoucher de son chagrin, pour transformer sa

rage en larmes de sang, un vertige qui lui remonte du ventre ... Enfanter est une grâce coûteuse !

Elle connaît le poids du ventre vide, cette re-naissance a perforé sa vie... On entre alors dans l'inouï et l'inédit, pour trouver une forme de paix insolite, une quiétude enrobée de la soie du monde ... Alors ... respect et compassion.

Monique Pottier, bénévole de la bibliothèque

La bibliothèque est « partie en livre »



Dans le cadre de la manifestation nationale estivale (du 11 au 22 juillet) «Partir en livre», un public de 26 personnes (8 adultes et 18 jeunes) s'est rassemblé autour de lectures sur le «Vivre ensemble» (solidarité, écologie, les autres...). Alice Gréhal, responsable de la bibliothèque, a pu bénéficier de coloriages, de marque-pages, de cartes postales, de vi-sières, de tatouages et d'autocollants à l'effigie du logo de «Partir en livre», ainsi que d'affiches et banderoles. « Cette animation, aux Mégalithes, a été un superbe moment, parta-gé par un public de tout âge, y compris adolescents » souligne Alice, ravie de cette animation estivale.

Du théâtre en 3 dimensions aux mégalithes



Début juillet, le site des mégalithes a été le théâtre, au sens propre, d'une animation peu ordinaire : une pièce de théâtre, proposée par la compagnie professionnelle « le combat ordinaire » à qui la commission animation avait fait confiance

pour cette représentation en plein air. Une attente qui n'a pas été déçue, tant le cadre, mais aussi le jeu des acteurs sans oublier la mise en scène originale signée Antoine de Laroche, directeur de la compagnie. Du théâtre à vue, où les spectateurs étaient partie intégrante de cette représentation nommée « de toutes pièces », regroupant trois courtes pièces d'Anton Tchekhov. Avec, cerise sur le gâteau de cette belle soirée, la dernière pièce délocalisée sous les chênes au cœur même des mégalithes.

Et se joue des mots de la gourmandise !



Les bénévoles de la bibliothèque ont, de nouveau, fait preuve d'imagination pour cette animation sur les mots de la gourmandise. Mercredi et samedi, de nombreuses animations étaient prévues : quizz musical et gourmand ; arbre à gourmandise où les expressions idoine étaient accrochées ; quizz littéraire avec des indices disséminés dans la bibliothèque ; loto des odeurs ou encore jeu de l'oie avec la recette gourmande magique de la sorcière Tatoubu, les bénévoles ont encore rivalisé d'imagination pour faire passer un bon moment aux lecteurs. Une animation qui a permis de voir deux nouvelles inscriptions de familles en prime, sans oublier le concours de bonhommes en pain d'épices, avec 11 bonhommes à départager par un vote. Sur les deux jours d'animation, les bénévoles ont recensé une centaine de personnes. Le concours de bonhomme de pain d'épices a été remporté par Ewen et Robin Sauvage ; 2^e Clara Dubus. 3^e Enzo, Louna et Alicia Wei4^e ex aequo Matisse Georgeault et Noé, Théo et Aurél Marchand. En tout, ce sont 12 spécimens qui étaient jugés sur leur bonne mine par les visiteurs de la bibliothèques (62 votants).



Actualité du PLU intercommunal

DINAN
AGGLOMÉRATION | PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

Dinan Agglomération poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document a vocation à remplacer d'ici 2020 l'ensemble des différents documents d'urbanisme existants sur les communes.

Suite à la finalisation du diagnostic territorial, Dinan Agglomération a élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). De nombreuses réunions avec les élus du territoire, les acteurs locaux, les habitants, ont permis de dessiner le contenu de ce document cadre, qui précise les grandes orientations du PLUi pour les 15 prochaines années, en matière : d'urbanisme, d'économie, d'environnement, de transport, d'habitat, Ces orientations trouveront par la suite leur traduction dans la partie règlementaire (zonage, règlement écrit). Le PADD a fait l'objet d'un débat au Conseil Municipal avant d'être également débattu par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, fin décembre 2017.

L'année 2018 est consacrée à la construction du volet règlementaire du PLUi. Ce travail collaboratif entre les élus communaux, accompagnés du bureau d'étude et des services de Dinan Agglomération

devra aboutir à la définition des zones constructibles, naturelles, agricoles, à vocation économique... et des règles qui s'y appliqueront.

Il faut savoir que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en vigueur depuis 2014 sur le Pays de Dinan, est très rigoureux en matière de consommation foncière. Naturellement, le PLUi en cours d'élaboration doit être compatible avec celui-ci. Pour la période d'application du PLUi, de 2020 à 2032, il est envisagé l'accueil d'environ 300 nouveaux ménages sur la commune. Afin de permettre à ces familles de s'installer, un potentiel d'urbanisation d'environ 15 ha de terrain est nécessaire. Mais aujourd'hui, le PLU communal en vigueur depuis 2007 prévoit une enveloppe plus importante ce qui signifie que quelques hectares urbanisables aujourd'hui vont être reclassés en zone Agricole !

Les demandes de toute nature concernant ce nouveau document d'urbanisme peuvent être adressées à Dinan Agglomération, à la mairie, ou inscrites dans le registre disponible à l'accueil de la mairie.

La thermographie infrarouge

Le froid s'installe, c'est le moment de visualiser les déperditions de chaleur de son logement pour pouvoir ensuite les limiter. Pour cela il existe des moyens simples : vérifier la présence de gel sur la toiture, passer la main autour des menuiseries ou des prises électriques pour détecter les infiltrations d'air froid. Une méthode plus précise permet de visualiser les pertes de chaleur causées par des défauts d'isolation ou par les fuites d'air : c'est la thermographie infrarouge.

Cette technique doit être réalisée à l'aide d'une caméra thermique. Cet outil permet d'obtenir une image où chaque couleur est associée à une température. Bien qu'aujourd'hui il soit possible de louer ce type de matériel, il est conseillé de faire réaliser une étude thermographique par un professionnel formé à ce type de prestation car il est indispensable d'avoir des notions de thermique pour pouvoir interpréter correctement les thermographies. Afin d'exploiter au mieux les résultats de l'étude, il est nécessaire que le profession-



nel fournisse un rapport avec une analyse de chaque prise de vue.

Tarifs indicatifs pour une maison de 100 m² sur 1 niveau :

- étude thermographique (avec rapport) : entre 300 et 400 €
- pour un bilan approfondi avec thermographie, rapport et calcul de consommations (type étude thermique) : environ 650 €

La caméra thermique permet de visualiser les pertes de chaleur mais elle ne permet pas de les quantifier. Pour cela il est nécessaire de réaliser un bilan thermique du logement. Vous pouvez contacter un Espace Info Energie pour qu'un conseiller analyse avec vous les faiblesses et les qualités de votre logement et propose des solutions afin d'améliorer ses performances énergétiques.

Espace Info Energie de Dinan Agglomération au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Quand les écoliers peuvent vivre à la préhistoire...

Avec Coriosolis, le centre d'interprétation du patrimoine (CIP) basé à Corseul et dépendant de Dinan agglomération, les élèves du cycle 2 et 3 peuvent vivre à la préhistoire. Pour cette animation, le site des mégalithes, aussi appelé champ des roches ou cimetière des druides est le lieu rêvé. Car les hommes ont investi Pleslin Trigavou depuis le néolithique et ces 65 menhirs en sont le témoignage. Alors, dans ce cadre où menhirs et collection de chênes se tutoient, les élèves pourront, grâce aux ateliers proposés et animés par l'équipe de Coriosolis, expérimenter. Tenter de faire du feu avec des silex, fabriquer des bijoux ou encore chasser le « cerf » à l'aide de lances...





L'histoire, c'est aussi se souvenir

Le 11 novembre prochain nous allons commémorer le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale 1914 – 1918. Dans ce bulletin nous allons nous souvenir d'une période qui peut paraître déjà lointaine et qui pourtant reste proche.

La Première Guerre mondiale est un conflit militaire impliquant dans un premier temps les puissances européennes et s'étendant ensuite à plusieurs continents.

La guerre qui éclate en 1914, devait être courte selon les états-majors. Elle va durer plus de quatre ans. Cette guerre, parfois qualifiée de totale, a atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Elle a impliqué plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions que toutes les guerres précédentes. Plus de soixante millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ dix millions de civils et militaires sont morts et près de vingt millions ont été blessés. La France est le pays le plus touché avec 1,45 million de morts et de disparus, et 1,9 million de blessés, la plupart gravement (invalides de guerre : aveugles, gazés, amputés...), beaucoup de victimes sont des jeunes hommes ne dépassant pas 45 ans.

L'étincelle qui mit le feu aux poudres survint le 28 juin 1914, lorsqu'un nationaliste serbe, parvint à assassiner le couple héritier du trône austro-hongrois à Sarajevo. Ce conflit local entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie va provoquer l'activation d'une série d'alliances entre les grandes puissances européennes et les entraîner sur la voie de la guerre.

En 1914, pour donner une idée de l'enchaînement rapide des événements il suffit de suivre le fil des déclarations de guerre entre pays : 28 juillet : Autriche-Hongrie à la Serbie ; 1er août : Allemagne à la Russie ; 3 août : Allemagne à la France ; 4 août : Royaume-Uni à l'Allemagne ; 5 août : Autriche-Hongrie à la Russie ; 13 août : Royaume-Uni à l'Autriche-Hongrie ...

Le 1^{er} août la France décrète la mobilisation générale. C'est ainsi que de jeunes gens de notre commune, de 18 à 45 ans, loin des problèmes géopolitiques de l'Europe, vont recevoir l'ordre d'appel sous les drapeaux, ils connaîtront l'enfer de la guerre sous toutes ses formes, marquant profondément ceux qui l'auront vécu et d'une détresse ineffaçable les familles, les veuves (600 000 en France) et orphelins de guerre qui perdront un ou plusieurs des leurs. En 2001, Mme Veuve Blanche Rouxel, 104 ans, doyenne des veuves de guerre des Côtes d'Armor, reçut de Monsieur le Préfet le diplôme de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de guerre. A la fin du conflit, toutes les communes de France (environ 36 000), décident d'ériger des monuments aux morts pour que chacun se souvienne de cette effroyable guerre qui devait être la « der des der » ! Une vingtaine d'années plus tard, tout sera oublié, les pays vont plonger à nouveau dans ce chaos qu'est la guerre.

► Le monument aux morts de Pleslin



Le 9 avril 1922, le Maire, M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan, expose au conseil municipal : « La population désire qu'un monument soit élevé à la mémoire de ses enfants morts glorieusement pour la patrie ». Le 11 juin 1922, le conseil municipal approuve les plans et la dépense de 14 150 francs. La réalisation du monument est confiée à M. Dugenet, architecte à Dinan et M. Gallais, statuaire à Evran.

En 1923, un recueil est édité pour présenter le déroulement de la journée de l'inauguration du monument aux morts. Ce petit recueil a pour titre « A la MEMOIRE GLORIEUSE de ceux qui donnèrent leur vie pour la France ».

La journée de l'inauguration (inconnue) commence à 9h30, par un défilé qui s'organise à partir de la mairie : Les mutilés au nombre d'une dizaine entourent le vieux drapeau de 1870, porté par l'un d'eux. Ce glorieux groupe est accompagné de M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan, le Maire, l'amiral Dartige du Fournet, chef des flottes alliées de la Méditerranée et le conseil municipal. Une foule en larmes, salue avec respect le défilé qui se dirige vers l'église pour une messe.

Au cours de la messe, le recteur, J. Heurtault, dans son sermon essaye de traduire en quelques mots l'émotion du moment : « La guerre est gagnée, fait-il observer, la paix ne l'est pas. Pour gagner la paix, il faut pratiquer les mêmes vertus que celles qui nous ont valu la victoire ... ».

Une fois la messe terminée, le défilé se reforme et entraîne à sa suite toute la population au pied du monument aux morts. La croix est gravée sur un piédestal que couronne le Poilu de Maubert (nom du fabricant de la statue) « On ne passe pas ! ». M. le Maire fait l'appel des 73 héros que Pleslin pleure. Un mutilé aveugle, M. Ernest Rouxel, répond d'une voix remplie d'émotion « Mort pour la France ». Le nom du fils du Maire, Bernard du Breil de Pontbriand, fait partie de la longue liste des noms gravés sur le monument, lieutenant, il fut tué le 13 novembre 1914, à Bernard Platz en Belgique.

Vient le moment du discours de M. le Maire « Qui de nous n'a pas encore présente à la mémoire cette sombre journée du 2 août 1914, où devant l'invasion des barbares, la jeunesse de France se levait

toute entière au secours de la patrie en danger. Hélas ! Combien nombreuses sont ces tombes restées là-bas dans les cimetières du front où elles semblent encore défier l'ennemi. C'est en Belgique, à la maison du passeur, à la bataille de la Marne, où s'est manifestement montrée l'intervention divine, que sais-je ! Dans la Somme, à Verdun, en Orient, sur les mers qui leur servi de tombeau, c'est là qu'ils ont été frappés ! Que de gloire, mais au prix de quels cruels et douloureux sacrifices ! C'est pourquoi les communes de France ont décidé de leur élever des monuments destinés à faire passer leurs noms à la postérité. Pleslin a voulu aussi en comprenant tous ces héros dans une même pensée honorer spécialement ceux des siens tombés au champ d'honneur. Ces noms gravés dans la pierre sur ce monument, et dont je voudrais pouvoir vous dire les belles citations et les actions d'éclat. Et vous, parents et amis, lorsqu'au souvenir de vos morts, une trop grande tristesse, lorsque de trop sombres pensées envahiront vos âmes, venez au pied de ce monument ; et jetant les yeux sur les noms de vos chers disparus, votre douleur sera adoucie par la gloire qu'ils ont acquise et l'espérance de les retrouver là-Haut ... ».

A midi, un banquet réunit plus de cent convives, la salle est ornée de verdure et de drapeaux aux couleurs nationales. Au fond, sur un drap se détache une inscription en lettres d'or « Gloire aux soldats et aux marins de Pleslin ».

En 1923, la carte postale de l'inauguration du monument aux morts de Pleslin, cinq gerbes y sont déposées (collection M. Bernard Leroux).

► Le monument aux morts de Trigavou

Nous sommes en 1922, le cimetière de Trigavou est situé autour de l'église appelé aussi enclos paroissial. Il va falloir trouver une place pour le monument aux morts près de l'église à l'intérieur de l'enclos. On décide de l'ériger devant l'église côté Ouest (côté mairie annexe).

Plus tard, lors de la longue désaffectation du cimetière entourant l'église, le Maire, M. Jean Le Tessier, demande au conseil municipal (10 nov. 1957) le déplacement d'une dizaine de mètres du monument aux morts, côté Sud de l'église (emplacement actuel). Le procès-verbal de réception définitive des abords de l'église date du 20 nov. 1961. Le déplacement du monument et la pose de quatre obus autour de celui-ci datent des années 1958 à 1961.

Aucun recueil ne fut édité pour celui de Trigavou. Par chance, Mme Marie Pierre nous a procuré une photo exceptionnelle de l'inauguration du monument. A partir de cette photo nous avons essayé de retrouver les différentes personnes qui figurent sur celle-ci.

D'ailleurs, la photo inspira l'édition d'une carte postale sur laquelle est inscrit « Monument élevé aux enfants de Trigavou morts pour la France ». L'immortalisation de l'instantané de cette photo n'est pas sans provoquer une forte émotion. On voit un sous-préfet qui pose et derrière, comme pour s'excuser d'être là, nos poilus, bien discrets malgré leurs décorations. Les visages sont fermés et graves, on devine leurs souffrances physiques et psychiques présentes et passées. Derrière le monument, trois cadres à la gloire de la patrie et une gerbe pour honorer les 49 tués ou disparus de Trigavou.

Un nom est donné à presque tous les visages de ces héros anonymes, certains sont mutilés, d'autres sans cicatrice physique apparente, vont garder à tout jamais les traumatismes intérieurs de

cette terrible guerre. Sur la photo en partant de l'homme le plus à gauche :

M. Jean-Baptiste Materne de Beauséjour, amputé d'une jambe – M. Aimé Puissant de la Ville Ocheday, amputé d'une jambe – Inconnu – M. Jean Barbet des Rochettes, amputé d'un bras – M. le Sous-Préfet – M. Victor Lemoine de la Ville Rouxel – M. Léon Lelionnais cultivateur à la Pilotais, blessé à une épaule (il deviendra maire de Trigavou de 1941 à 1945) – M. Jean Simon du Bourg (voir photo) – M. Alain Lelionnais cultivateur à la Pilotais (frère de Léon Lelionnais).

Sur la photo il manque le Maire, M. Jean Cocheril et le recteur A. Belhote.



► Histoires courtes de quelques soldats de notre commune :

Emile Salmon et Augustin Pépin, de la Bitais, sont inséparables et incorporés dans le même régiment. C'est Emile qui écrivait les lettres d'Augustin. Ils sont faits prisonniers ensemble, et dans la confusion qui s'en suit, Augustin par miracle arrive à échapper aux balles allemandes. Emile quant à lui est fait prisonnier. Après la guerre, il reviendra de captivité. Augustin n'est jamais revenu de cette guerre, tué au front l'année suivante.

Georges Hervé (1894 – 1971), est l'instituteur de Pleslin après la guerre et aujourd'hui l'école publique de Pleslin porte son nom. A la retraite il devient la référence du patrimoine communal. Il sera également président de l'association des Anciens Combattants, suivi par M. Jean Morant, puis par M. Daniel Mélec et aujourd'hui M. Michel Boixière. Merci aux Anciens Combattants qui commémorent chaque année l'anniversaire des armistices du siècle dernier.

Charles Josselin (1893 – 1949), devançant l'appel, va passer les quatre années de guerre sur le front. En 1916, laissé pour mort, il est reconnu par d'autres combattants qui vont lui sauver la vie. Après guérison, il retourne au combat jusqu'à l'armistice. De retour au pays, pour aider sa mère, il restera à la ferme à la Quinois et sera conseiller municipal de Trigavou de 1925 à 1935. A noter qu'il est le père de Charles Josselin ancien Maire de notre commune de 1977 à 1997 et Secrétaire d'Etat aux transports (1985 – 1986), Secrétaire d'Etat à la mer (1992 - 1993) et Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie (1997 – 2002). Auxquels il faut ajouter les



mandats : de député, de sénateur et de Président du Conseil Général des Côtes du Nord et par la suite des Côtes d'Armor.

Auguste Dorléans : à la bataille de la Marne, il est blessé par éclat d'obus le 19 mars 1915, soigné dans un hôpital de fortune dans une grange, l'amputation devient inévitable. Après la guerre, Auguste obtiendra l'emploi de gardien de cimetière à Dinan.

Pierre Dorléans : né en 1891, engagé dans la marine en 1911, il fera la guerre, d'abord embarqué sur un cuirassé d'escadre puis à terre dans les tranchées du Nord, la Somme ou Verdun comme fusilier marin, jusqu'au Chemin des Dames. Le 29 sept 1917, il est tué au passage de l'Ailette dans la boue des Flandres et porté disparu. Un témoin de cet assaut dira « il a été tué d'une balle en plein front, il n'a pas souffert ». Sa fiancée, Lucile fit le voyage pour essayer de retrouver sa tombe et s'y recueillir (à Chavignon ou à Vailly), elle y alla seule, et par chagrin ne s'est jamais mariée. Un ami de Pierre, Victor Binard, également du Vaugérier, tué lui aussi.

Sur la photo, en 1915, tous deux sont réunis, dans un hôpital de l'arrière, Pierre au garde à vous dans sa belle tenue avec le pompon rouge, à côté Auguste non encore appareillé, appuyé sur une béquille et l'épaule de son cadet (extrait d'un livret « C'était un dimanche » de M. Auguste Dorléans).

30



Jean Simon (1896 – 1953), incorporé en 1916, il reprendra après la guerre son métier de charron au Châtelet.



Pierre et Auguste Dorléans (frères) : ils habitaient le Vaugérier à Pleslin.

► Histoire courte locale

Après l'invasion allemande, le gouvernement belge prend le chemin de l'exil et s'installe en Normandie. En 1915, au chevet de l'armée belge, l'Abbaye de Saint-Jacut-sur-Mer se fait hôpital militaire pour les soldats belges convalescents. Pendant la Grande Guerre, l'Abbaye aura accueilli 2 459 blessés on ne déplorera qu'un seul décès. Quelques-uns de ces soldats épouseront de jeunes femmes de Saint-Jacut et prendront ainsi souche sur la presqu'île.



Quatre médailles de la guerre 1914 – 1918, ayant appartenu à des soldats de notre commune, dont certaine à Julien Sentier, décoré de guerre, marin il habitait le Gallery. Au verso d'une médaille est inscrite : R.F. la grande guerre pour la civilisation 1914-1918.

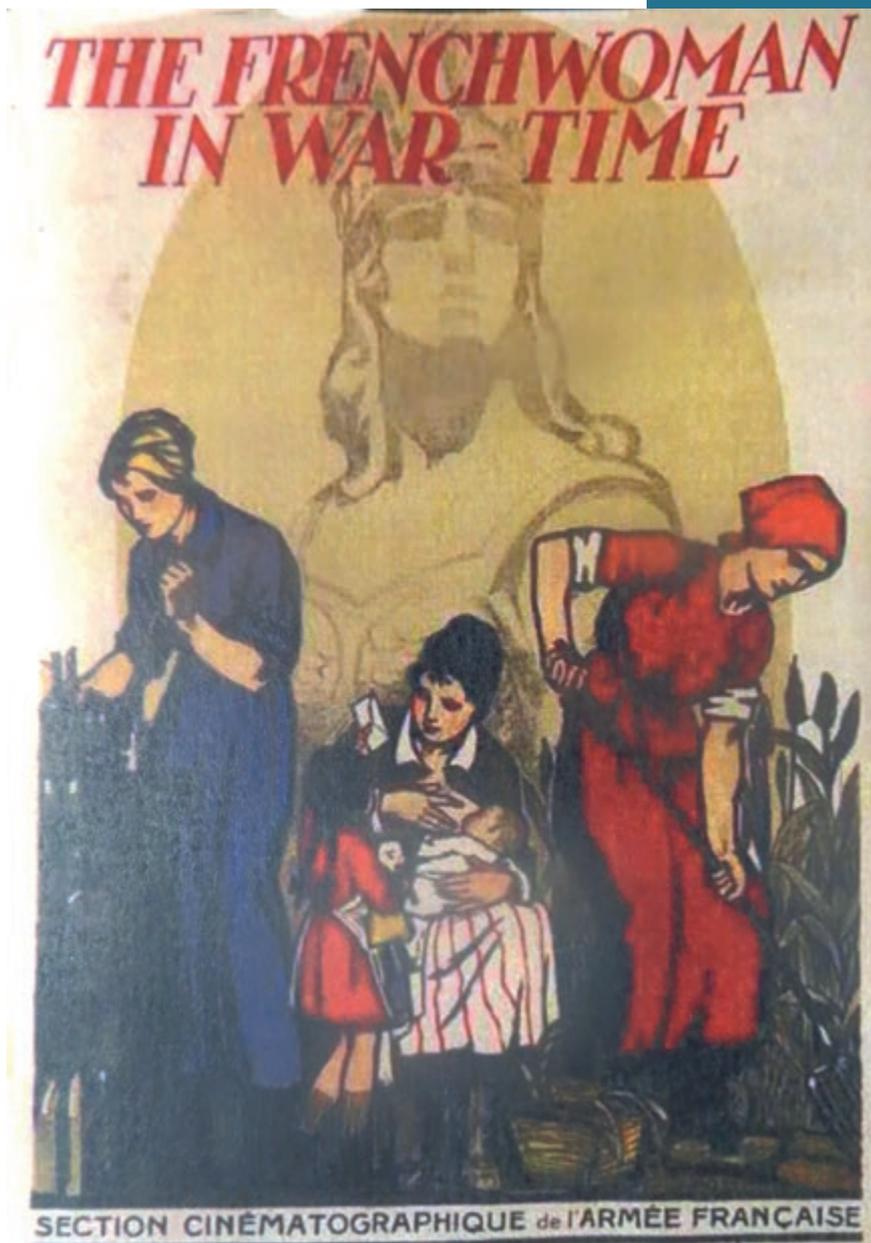
Le XX^e siècle fut émaillé de guerres à la hauteur de l'absurdité des hommes, parfois activées par quelques stratèges mégalomanes, pour lesquels les pertes humaines comptaient peu. Cet article ne pouvait se terminer que par un profond hommage aux 165 victimes, toutes guerres confondues, qui figurent sur nos monuments aux morts. Jeunes pour la plupart, ils ont donné leur vie pour que nous savourions aujourd'hui notre belle LIBERTE. Quant aux autres, ceux qui ont eu l'insolente chance de s'en sortir, sont revenus meurtris, blessés, mutilés, traumatisés. Le temps a effacé depuis longtemps leurs visages de la mémoire collective. Toutefois les monuments aux morts sont là pour nous rappeler le souvenir de leur nom et le sacrifice de leur vie.

Les traces des poilus de notre commune sont à présent de plus en plus rares et difficiles à retrouver. Beaucoup de photos, de cartes postales de lettres ou d'objets de cette période sont aujourd'hui détruits ou abandonnés au fond d'un grenier. Toutefois pour l'histoire communale, si vous possédez encore un témoignage de cette terrible guerre, n'hésitez pas à nous contacter à la mairie au 02 96 27 80 03.

► Bref aperçu du rôle des femmes dans le conflit

L'affiche produite par la section cinématographique de l'armée française, publiée à Paris en 1917, représente des citoyennes françaises dans différents rôles qu'elles occupaient pendant la guerre. L'une travaille dans une usine, l'autre nourrit son enfant à la maison, et la troisième effectue des tâches agricoles, participant au remplacement de la main d'œuvre rurale mobilisée dans les forces armées. La grande silhouette d'une femme, personnification de la « victoire », apparaît en arrière-plan. Pendant la guerre, les femmes constituaient 40% de la main d'œuvre en France, et plus de deux millions furent recrutées pour pourvoir des postes de l'industrie lourde. Le 6 août 1914, après le départ des hommes au front, le président du conseil, René Viviani lance un « Appel aux femmes françaises » pour qu'elles terminent les récoltes de l'année et préparent celles de l'année prochaine, « Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service », conclut-il. Dans une France encore rurale, à Pleslin Trigavou, comme ailleurs, les femmes remplacent les hommes partis à la guerre. Elles vont

faire preuve d'une grande abnégation et d'un courage admirable. Bien qu'aidées par les hommes exemptés, trop âgés, et les enfants, les femmes dirigent les exploitations, dans bien des cas, aux limites du surmenage et de l'épuisement. Les travaux agricoles, sans personnels ni animaux de trait en suffisance exigent une grande force physique (en 1914, l'armée réquisitionne 730 000 chevaux, soit un cheval sur quatre). Peu à peu, elles prennent les responsabilités traditionnellement assumées par leurs hommes : elles labourent, sèment, hersent, fauchent à la main ou la machine, rentrent les foins. En 1914, en France elles sont 3,2 millions d'agricultrices, femmes d'exploitants ou ouvrières agricoles. Bon nombre d'entre elles se retrouvent à la tête d'une exploitation avec une famille en charge. Pendant cette guerre, des centaines de milliers de femmes ont remplacé leurs hommes dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce. Elles ont prouvé dans cette métamorphose momentanée, que la guerre pouvait être un réel vecteur d'émancipation.





Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs :

02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Servet Elisa, Daval Cécile, Lucile Berthelot :

02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

• Association d'aide à domicile Beausais Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beausais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.